



RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

DIRECTION DES RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DAFPEN

ESPE D'AQUITAINE

5, Rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499 33060 Bordeaux Cedex Le Recteur de l'Académie Nouvelle-Aquitaine, Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des Universités d'Aquitaine

Bordeaux, le 2 9 MAI 2019

Objet: modalités d'affectation et de prise en charge pédagogique, administrative et financière en qualité de fonctionnaire stagiaire des lauréats des concours et des examens professionnalisés du second degré — professeurs, conseillers principaux d'éducation et psychologues de l'éducation nationale nommés dans l'académie de Bordeaux au 01/09/2019 - , des stagiaires en prolongation de stage suite à non évaluation ou en renouvellement de stage, des stagiaires par liste d'aptitude, des personnels titulaires en reconversion professionnelle, en année probatoire de pré-détachement/détachement, et des personnels titulaires à besoins particuliers pour lesquels une formation est mise en place.

Réf: note de service ministérielle n°2019-064 du 25 avril 2019 parue au BO n°18 du 2 mai 2019

La présente note de service académique a pour objet d'apporter aux fonctionnaires stagiaires et titulaires visés en objet, en complément de la note de service ministérielle, les informations nécessaires à leur prise de fonction dans l'académie de Bordeaux au 01/09/2019 pour y effectuer leur stage.

Elle est constituée de 8 fiches et 1 annexe :

Fiche n°1 et annexe : Modalités d'affectation Fiche n°2 : Journées d'accueil et prérentrée

Fiche n°3: Pièces à fournir à la DPE de Bordeaux avant le 15/07/2019

Fiche n°3 bis : Dispositions complémentaires relatives aux personnels stagiaires en situation de handicap

Fiche n°4 : Démarches à effectuer auprès de l'ESPE de Bordeaux avant le 30/08/2019

Fiche n°5 : Indemnité forfaitaire de formation (IFF)

Fiche n°6: Calendrier et contacts

Fiche n°7 : Information sur le régime obligatoire de sécurité sociale MGEN

L'attention des stagiaires est appelée sur l'importance de respecter les dispositions de la présente note de service, afin de garantir leur affectation et leur prise en charge financière au 1^{er} septembre 2019 dans l'académie de Bordeaux.

Pour le Recteur et par délégation Le Secrétaire général Pour le Secrétaire général et p.a. La Secrétaire/générale adjointe Déléguée aux relations et ressources humaines Claude GAUDY